

Communiqué de presse

Vendredi 28 février 2025

Le GICAN salue la publication du *Clean Industrial Deal* (CID) par la Commission européenne, une opportunité pour renforcer l'industrie européenne, notamment le secteur naval et maritime, français et européen.

Engagé aux côtés de la fédération européenne des chantiers et équipementiers, SEA Europe, le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) accueille favorablement la publication du *Clean Industrial Deal* par la Commission européenne le 26 février 2025. Cette initiative, si elle est déclinée dans une Stratégie industrielle maritime, permettra d'accélérer la décarbonation de l'industrie navale et maritime, tout en améliorant sa compétitivité à l'échelle internationale.

Assurer les moyens de production adéquats.

En facilitant l'accès à une énergie abordable, aux matériaux recyclés et aux financements, le *Clean Industrial Deal* (CID) ouvre de nouvelles perspectives pour l'industrie navale et maritime. Il permettra notamment d'assurer l'accès aux moyens de production et aux infrastructures modernes et décarbonées.

Pour soutenir la compétitivité, le CID veut aussi développer les compétences, en formant une main d'œuvre qualifiée dans les technologies vertes, afin de répondre aux demandes croissantes en ressources humaines notamment de l'industrie navale et maritime. La France a montré le chemin avec le projet FORTEIM (Formation à la Transition Écoénergétique des Industries de la Mer) piloté par le CINav dans le cadre de France 20230.

En complément du CID, le paquet Omnibus sur la simplification permettra d'alléger des procédures administratives qui régissent de manière souvent rigides la filière navale et maritime, aussi bien pour les chantiers que pour les équipementiers de toute taille.

Renforcer la compétitivité de l'industrie en incitant la demande.

Le CID prévoit d'augmenter la capacité de fabrication et de renforcer la demande de produits fabriqués dans l'Union européenne par le biais de critères non tarifaires dans les marchés publics, et par des incitations commerciales pour les achats privés. Inciter à l'achat européens permettra à terme d'assurer la résilience de l'Europe grâce à des écosystèmes complets et renforcés. **La transposition de ces mesures au secteur maritime, dans le cadre de l'appel à une Stratégie industrielle maritime européenne, permettrait notamment de soutenir la construction et la réparation navales, d'encourager l'innovation technologique et de renforcer la souveraineté économique de l'Europe dans ce domaine clef.**

Enfin, les perspectives de financement étudiées par le CID comme la création d'un Fonds européen pour la compétitivité, la mise en place d'un nouveau cadre pour les aides d'Etat ou encore la révision de la directive sur les marchés publics **permettraient de protéger et moderniser la flotte européenne face à la concurrence internationale, et notamment la concurrence déloyale asiatique.**

Pour Philippe Missoffe, Délégué général du GICAN : « Le *Clean Industrial Deal* est une avancée bienvenue pour la souveraineté européenne et le soutien de ses industries stratégiques. La résilience de l'Europe dépend du succès de ses écosystèmes industriels, notamment du maritime. La future Stratégie industrielle maritime de la Commission, annoncée dans la Boussole stratégique pour 2025, sera la prochaine étape clef pour assurer l'avenir de l'industrie navale et maritime, française et européenne. »

À propos du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) :

Le GICAN, syndicat professionnel français, rassemble plus de 310 industriels du domaine naval et maritime. Il réunit les grands maîtres d'œuvre, systémiers et équipementiers ainsi que les PME/ETI qui concourent à la conception, la construction, la maintenance et la mise en œuvre des navires militaires, des navires de commerce de moyen et grand tonnage, ainsi que des navires spécialisés, et participent à l'émergence des Énergies Marines Renouvelables.

Dans un contexte de maritimisation de l'économie mondiale, l'ambition du GICAN est de favoriser le développement de l'industrie maritime française pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la valorisation, la sécurisation et la protection des espaces maritimes, aéro-maritimes, sous-marins et côtiers.

En savoir plus sur www.gican.asso.fr

Benoît Prévost
Responsable Communication et Événementiel
Tel.: +33(0)1 56 59 15 04
Email: benoit.prevost@gican.asso.fr